



Deux dates d'entrées dans la même entreprise CDI

Par **Liemea65**, le **21/11/2012** à **13:51**

Bonjour, je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous faire part d'une inquiétude survenu après la lecture plus approfondie de mes feuilles de salaires.

Est il possible d'avoir deux date d'entrées différentes dans la même entreprise effectives simultanément ?

La deuxième question que je voudrais vous poser est comment est il possible qu'il soit écrit que je puisse avoir pris plus de 70 jours de congés dans la même année, alors qu'il est stipulé que je n'est droit qu'à seulement 30 jours par ans, jours que je n'est par ailleurs pas souvenir d'avoir pris.

Je vous remercis d'avance pour vos réponse.

Par **pat76**, le **21/11/2012** à **17:45**

Bonjour

Juste un conseil, prenez votre contrat de travail, vos bulletins de salaire et allez à l'inspection du travail les faire examiner.